



Fédération ministérielle CFTC des personnels civils
du ministère de la défense et des établissements et structures connexes

Case 38
60 bd du général Martial Valin
CS 21623
75509 PARIS CEDEX 15

Paris, le 14 novembre 2019

Monsieur le Directeur, mesdames et messieurs,

L'actualité de la chaîne du service national impacte le devenir de notre outil de travail avec la montée en puissance du Service National Universel (SNU). Ce dernier a d'ores et déjà des conséquences sur nos agents.

Pour preuve : la parution de l'arrêté du 9 juillet dernier et le flou entourant notre avenir ! La CFTC, toujours ouverte au dialogue, dénonce le manque récurrent voire l'absence de vraie concertation avec les organisations syndicales. Le personnel s'est toujours fortement investi dans la mission JDC en répondant présent face aux multiples évolutions de cette dernière. Malgré un manque de reconnaissance flagrant et une augmentation des charges de travail, les agents de la chaîne prouvent au quotidien leur grande valeur.

Le personnel mérite plus de considération de votre part, et ce n'est pas en les laissant dans l'incertitude sur leur avenir que vous gagnerez leur confiance. Nous, les représentants syndicaux, sommes présents au CTR DSNJ pour échanger et dialoguer. La CFTC insiste sur la nécessité de communiquer de manière rigoureuse et honnête en amont des réorganisations et restructurations qui se dessinent, dans l'intérêt général.

Lors du dernier CTR, une réorganisation de la DSNJ basée à Balard a été annoncée. **A ce jour les personnels sont toujours dans l'incertitude et les RPS ne cessent d'augmenter.**

La CFTC reste plus que jamais vigilante quant aux prochaines transformations inhérentes à la mise en place du SNU.

Monsieur le directeur, mesdames et messieurs, nous vous remercions de votre attention.